

La Banque de France rejoint le CDP : elle est la première banque centrale à demander aux entreprises de publier leurs données environnementales

- ▶ La Banque de France est la **première banque centrale dans le monde** à rejoindre le CDP, organisation à but non lucratif, en tant que signataire du secteur des marchés de capitaux.
- ▶ La banque centrale française rejoint 680 autres institutions financières mondiales, dont le montant d'actifs cumulés est de 130 000 milliards de dollars, qui demandent que les données environnementales des entreprises soient publiées par le biais du CDP.

27 avril 2022 (Paris) : Le CDP et la Banque de France annoncent aujourd'hui que la banque centrale française est la première institution de ce type dans le monde à demander aux entreprises de publier leurs données environnementales par le biais du [CDP](#), l'organisation à but non lucratif qui gère le plus grand système de publication de données environnementales du monde.

La Banque de France rejoint les plus de 680 signataires actuels du secteur des marchés de capitaux, dont le montant d'actifs cumulés est supérieur à 130 000 milliards de dollars, qui demandent la publication de données environnementales par le biais du CDP (notamment la Banque européenne d'investissement, Deutsche Bank, AXA, Banco Santander, Crédit Agricole, Blackrock, HSBC et Vanguard).

En 2022, 10 400 entreprises cotées en bourse pour une valeur de marché cumulée de 106 000 milliards de dollars¹ ont été invitées à répondre aux questionnaires du CDP sur le changement climatique et/ou les forêts et/ou la gestion durable de l'eau. Les lettres ayant été envoyées aux conseils d'administration des entreprises concernées en mars, la Banque de France sera donc signataire de la prochaine campagne du CDP, en 2023.

Première banque centrale dans le monde à rejoindre le CDP, la Banque de France aura accès à la base de données environnementales des entreprises la plus importante au monde, et elle l'utilisera pour orienter ses activités d'investisseur ESG qui doit aligner ses propres portefeuilles de fonds et de fonds de pension sur l'Accord de Paris : les portefeuilles sont alignés sur une trajectoire de 2 °C et des travaux sont en cours pour atteindre une trajectoire de 1,5 °C. Cela fait partie de l'engagement de la Banque de France à se rapprocher de la neutralité carbone d'ici 2030. En 2021, environ 3200 entreprises, dont 1250 européennes représentant environ 75 % de la capitalisation boursière européenne, ont déclaré leurs données environnementales auprès des signataires du secteur des marchés de capitaux par le biais du système de publication du CDP.

Selon Alexandre Gautier, Secrétaire général adjoint en charge de l'investissement socialement responsable :

« La Banque de France, et plus généralement les banques centrales, n'ont jamais été aussi engagées dans la lutte contre le changement climatique, car le changement climatique fait intégralement partie de nos missions. Nous agissons conformément à notre mandat et il n'y a rien de mieux que de montrer l'exemple. Nous soutenons l'action du CDP en faveur d'une plus grande transparence s'agissant de la publication de données environnementales, essentielle à la mise en œuvre d'une meilleure allocation du « capital vert ». Les données du CDP nous aideront à poursuivre notre ambitieuse stratégie d'investissement responsable vers la neutralité carbone. De plus, ces données nourriront également nos travaux d'intégration des

¹ Capitalisation boursière au 14 mars 2022.

L'an passé, la Banque de France a créé son nouveau Centre du changement climatique afin d'assurer un suivi attentif de l'ensemble de ses initiatives, de manière à garantir leur bonne coordination et à renforcer encore sa capacité d'action vis-à-vis du système financier au sens le plus large. Le Centre joue un rôle de plaque tournante pour l'ensemble des actions entreprises par les différentes directions générales de la Banque de France dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et assure leur coordination. Il garantit également la conformité des initiatives de la Banque avec les priorités définies par le Réseau pour le verdissement du système financier (*Network for Greening the Financial System*, NGFS), qui regroupe plus de 100 banques centrales et superviseurs bancaires déterminés, sur la base du volontariat, à contribuer au renforcement de la réponse mondiale nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et à l'amélioration du rôle du système financier dans la gestion des risques et la mobilisation des capitaux en faveur d'investissements verts et à faible émission de carbone.

Laurent Babikian, directeur monde pour le secteur des marchés de capitaux du CDP, a déclaré :

« Nous sommes ravis que la Banque de France montre son engagement à accroître la transparence de marché en matière de données environnementales en devenant la première banque centrale du CDP, au sein du groupe en forte croissance des 680 signataires du secteur des marchés de capitaux. Le fait qu'une institution créant la monnaie et pilotant la politique monétaire d'une nation demande des données environnementales de meilleure qualité constitue une étape importante pour garantir que les marchés de capitaux disposent des informations dont ils ont besoin pour financer la transition. Ces données seront utiles pour les prises de décision de la Banque de France, qui aligne ses investissements sur l'Accord de Paris. Cela devrait créer un précédent parmi les autres banques centrales du monde, en particulier celles qui s'engagent pour l'accélération de l'action en faveur du climat par l'intermédiaire du Réseau pour le verdissement du système financier. »

Les données collectées par le CDP alimentent la recherche ESG et les métriques liées aux prêts et produits d'investissement et indices « durables », notamment avec Bloomberg, STOXX, CPR Asset Management, Euronext, FTSE/Russell, MSCI et de nombreux autres fournisseurs de notations ESG et de données de premier plan. Elles facilitent aussi l'engagement des marchés de capitaux auprès des entreprises pour opérer de toute urgence la transition vers une trajectoire à 1,5 degré favorable à la nature et pour prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement et de prêts.

-FIN-

Note pour le rédacteur en chef

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui gère le système de publication de données environnementales à destination des entreprises, des villes, des États et des régions le plus important au monde. Fondé en 2000 et travaillant avec plus de 680 institutions financières dont le montant d'actifs cumulé est supérieur à 130 000 milliards de dollars, le CDP est pionnier dans l'utilisation des marchés de capitaux et des achats pour inciter les entreprises à communiquer sur leur impact environnemental et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources en eau et protéger les forêts. Plus de 14 000 organisations dans le monde ont publié des données par le biais du CDP en 2021, dont plus de 13 000 représentant plus de 64 % de la capitalisation boursière mondiale et plus de 1 100 villes, États et régions. Pleinement aligné sur la TCFD, le CDP gère la base de données environnementales la plus importante au monde et les scores du CDP sont largement utilisés pour orienter les décisions en matière d'investissement et d'achats vers une économie zéro carbone, durable et résiliente. Le CDP est membre fondateur de l'initiative *Science Based Targets*, de la *We Mean Business Coalition*, du programme *The Investor Agenda* et de l'initiative *Net Zero Asset Managers*. Rendez-nous visite à l'adresse [cdp.net](https://www.cdp.net) ou suivez-nous sur twitter ([@CDP](https://twitter.com/CDP)) et sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cdp) pour en savoir plus.

À propos de la Banque de France: Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contacts presse :

Banque de France :

- ▼ Service de la Communication externe et digitale Tél : +33 (0)1 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr

CDP:

- ▼ Joshua Snodin, Responsable en chef de la communication, Joshua.snodin@cdp.net, +4917645910909